

Rapport d'activité 2010

L'ADIL - Boutique de Gestion
ensemBLE pour aGir et Entreprendre
accorde sa désignation
et sa mission en devenant
BGE ADIL

Plus de
30 ans
au service de
l'initiative,
et de ceux qui la portent.



Une présence de 30 ans aux côtés des porteurs d'initiatives.



Joel Saingré
Président de l'ADIL

Je suis heureux et fier de contribuer à l'action de l'ADIL qui réussit, grâce à l'engagement de toutes et de tous, à transformer les espoirs d'entrepreneurs en de belles réalisations sociales et économiques.
Alors bon trentième rugissant anniversaire à l'ADIL.



Philippe Templé,
Président d'honneur l'ADIL

En 30 ans d'existence, l'ADIL a maintenu avec ténacité le soutien solidaire aux porteurs de projets de création d'entreprises.
Elle a fait preuve de créativité et de capacité d'innovation.
Elle a su s'adapter à des contextes mouvant et conquérir une grande légitimité auprès de partenaires institutionnels et financiers.

Depuis 1980, nous étudions, proposons et mettons en place des programmes d'accompagnement à la création d'entreprise et au développement d'activité.

Au cours de ces années et grâce à la confiance de nos partenaires, nous avons pu initier, expérimenter et déployer de nombreuses actions. Certaines en lien avec l'Europe, l'Etat, les collectivités locales, l'Agefiph, ou de grandes entreprises ont ainsi pu être essaimées et reprises parfois sur l'ensemble du territoire national.

Précurseur dans son domaine, l'ADIL a développé un savoir-faire unique faisant d'elle un véritable partenaire-relais des politiques publiques et privées de soutien à la création d'entreprise. Une expertise qu'elle met jour après jour au service des porteurs de projets depuis 30 ans.

Ainsi, depuis la création de l'ADIL, c'est plusieurs dizaines de milliers de porteurs de projets de création ou de développement qui ont trouvé dans le cadre de nos interventions, l'appui nécessaire de l'idée à la réalisation de leur projet, de ses premiers développements à sa consolidation.

La force de l'ADIL tient à l'implication de l'ensemble de ses collaborateurs et à leur capacité à faire émerger, guider et soutenir des dirigeants potentiels ou opérationnels ayant des parcours extrêmement variés. Ensemble nous continuerons à développer cette précieuse capacité d'intervention pour la mission d'accompagnement qui nous passionne.

Merci à tous ceux qui nous font confiance et que vive l'initiative et ceux qui la portent



BGE ADIL, une structure spécialisée dans l'accompagnement des porteurs d'initiatives.

L'action de l'ADIL s'inscrit dans une forte logique partenariale au service des aspirants dirigeants, dirigeants d'entreprise et des territoires.

Notre palette d'intervention s'adapte aux besoins des publics et territoires : elle va de l'émergence d'idée à l'appui au développement des entreprises et des associations en passant par de nombreux parcours d'accompagnement.



Question :
vous avez rejoint l'ADIL depuis plus de 15 ans quelles sont encore vos motivations ?



Anissa Idir
Responsable Administrative

«Apporter chaque jour mon soutien à des publics variés dans des domaines qui le sont tout autant ; le faire dans un cadre professionnel au sein d'une équipe reconnue et toujours enthousiaste, m'apporte aujourd'hui et depuis 15ans des satisfactions quotidiennes et un plaisir renouvelé à accomplir ma mission.»



Lionel Perrin
Directeur Technique et Financier

«À l'ADIL, ce qui me motive toujours autant, c'est d'exercer mon métier dans une entité qui est performante dans son domaine, qui respecte l'humain et la personnalité de chacun. Ce qui fait la force et la compétence de notre équipe, c'est une réelle passion pour l'entreprenariat et un esprit solidaire dans une ambiance de travail conviviale.»

● Les services de l'ADIL

Chaque année des **milliers de porteurs de projet de création ou de développement d'activité** prennent contact avec nous.

Ainsi pour les hommes et les femmes qui ont des projets nous nous employons à :

→ Ecouter, informer et démystifier l'acte d'entreprendre

En veillant à comprendre avec bienveillance chacun des porteurs de projet, en offrant une information qualifiée et en favorisant la responsabilisation.

→ Conseiller, former et préparer les futurs dirigeants

En proposant des parcours d'accompagnements spécifiques individuels et collectifs pour des projets toujours uniques permettant de concrétiser les projets à l'issue de leur parcours à hauteur de 60 à 80 % selon les programmes.

→ Faciliter le lancement d'entreprise

Par la mise en place de dispositifs de type **couveuses** - incubateurs avec un taux de sortie positif de plus de 90%.

→ Favoriser le développement des jeunes entreprises

En suivant les **dirigeants** dans le développement et dans la stratégie de leur activité leur assurant ainsi un taux de survie à cinq ans supérieur de 50 % de la moyenne nationale.

→ Consolider les structures de l'économie solidaire

En proposant des diagnostics, expertises et accompagnement de structures œuvrant dans le champ de l'**économie sociale** et solidaire.

→ Contribuer à la mise en place et à l'optimisation de programmes d'appui à la création d'activité :

- En réalisant des **études d'opportunité** et de faisabilité ainsi que des diagnostics de territoire.
- En réalisant des programmes d'appui sur mesure.

→ Mettre en lumière les talents

Par la co-organisation annuelle du concours **Talents et Talents des Cités**.

Rapport d'activité 2010 : Notre trentième année d'activité en chiffres.

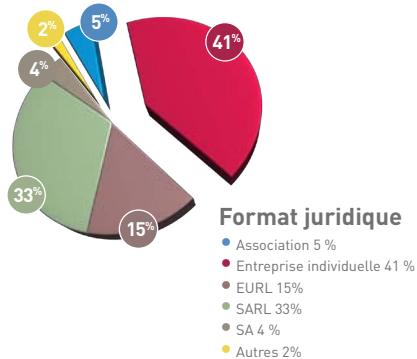
Le cœur de notre métier se situe dans l'accompagnement des porteurs

Sensibiliser, informer, Diagnostiquer

Détecter

Nous participons à de nombreuses actions en amont de la réalisation de projet afin de :

- Développer l'esprit créatif et responsable
- Présenter les réalités d'une création d'entreprise durable
- Favoriser l'adoption d'une posture dynamique de chef de projet



Format juridique

- Association 5%
- Entreprise individuelle 41%
- EURL 15%
- SARL 33%
- SA 4%
- Autres 2%

3663

porteurs de projet

personnes écoutées,
de projets diagnostiqués
de manière à :

Informier et diagnostiquer

L'émergence de projets viables résulte de la pertinence des informations et du diagnostic dispensé en amont. Cette séquence permet :

- D'être à l'écoute de chaque idée
- De prendre le temps de comprendre les enjeux et de poser la problématique de la création
- Clarifier le projet
- Valider les objectifs
- Définir un plan de travail
- Évaluer le potentiel personnel
- Etablir un diagnostic partagé et constructif



2049

candidats à la création d'entreprise accompagnés

Conseiller, former, accompagner le chef de projet

Révéler

Le chef d'entreprise est tout à la fois technicien, commercial, gestionnaire et manager.

Le porteur de projet se forme progressivement au métier d'entrepreneur.

Avec son conseiller :

- Il réalise son étude de marché et s'assure que l'offre de produits/services est susceptible de satisfaire les clients, il élabore des prévisions de vente et prépare les actions commerciales de l'entreprise.
- Il élabore l'étude technique et organisationnelle, permettant de fixer la répartition des moyens nécessaires à engager en les hiérarchisant.
- Il chiffre des prévisions économiques complètes de son entreprise : simulation financière, étude de rentabilité...

+ de
37000
heures
d'appui dispensées
à nos candidats à
la création cette année.

+ de 500 projets testés
en grandeur réelle

(depuis le lancement du programme couveuse)

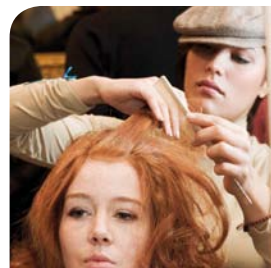


de projets de l'idée d'entreprendre à la pérennisation de l'entreprise.

Mobiliser des financements

Faciliter

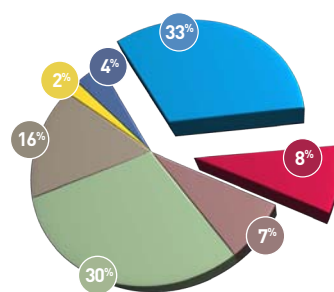
- Plus de deux créateurs sur trois accompagnés par l'ADIL a accès à des financements complémentaires, contre un sur trois au niveau national (source insse première n°1167).
- L'ADIL a une délégation de l'Etat sur la mobilisation du fonds d'intervention à destination des entreprises de l'économie sociale et solidaire (DLA). En outre, à l'instar du réseau bancaire, nous sommes instructeur du PCE (Prêt à la Création d'entreprise), et aussi instructeur du fonds d'intervention de l'Agefiph. Par ailleurs, nous sommes partie prenante des dispositifs d'appuis financiers, de prêts d'honneur et de garanties à travers notre conventionnement sur le dispositif NACRE et nos partenariats, entre autres, avec les réseaux PFIL et France active.



*+ de 85%
de sortie positive
de nos parcours
d'accompagnement
les plus complets.*



281
structures
accompagnées
après création
et appuyées dans
leur développement



Secteur d'activité (dont associatif)

- Commerce : 33 %
- Construction BTP : 8%
- Fabrication Transformation : 7%
- Services aux Entreprises : 30%
- Services aux Particuliers : 16%
- Transport : 2%
- Autres : 4%

Favoriser le lancement et la consolidation de l'entreprise

Pérenniser et développer

Entreprises appuyées dans leur développement

- Aider le chef d'entreprise à structurer la mise en place de son entreprise.
- Construire avec lui les outils de gestion nécessaires au suivi de l'activité.
- L'appuyer dans la mise en œuvre de ses différents plan d'action, le soutenir dans les prises de décisions stratégiques en favorisant son autonomie.

*+ de 1800
emplois
consolidés sur la
seule année 2010*



*+ de 90% de taux de pérennité à 4 ans pour
les dirigeants accompagnés avant et après création.
(la moyenne nationale est d'environ 50%)*

Quels que soient les différents aspects que peut revêtir notre mission, l'aventure humaine est au cœur de notre activité.

C'est donc dans le regard de ceux que nous avons accompagnés que nous trouvons nos plus grands motifs de satisfaction et l'énergie pour toujours progresser.

Voici quatre entrepreneurs qui répondent à quelques questions sur leurs parcours d'accompagnement. Ils sont représentatifs de la diversité des accompagnements et programmes de l'ADIL.

Nadine Gagnier, spécialiste des ressources humaines et de la formation a été orientée vers l'ADIL par l'Apec pour créer sa structure.. Grâce au recul que permettent ses 10 ans d'activité, Mme Gagnier met l'accent sur la nécessité de se former, d'identifier clairement les aides à la création et d'être accompagné ante et post création.



Société : Man'Agir Consultants SA
Activité : Formation professionnelle continue
Date de création : 29 mars 1999
Forme juridique : société anonyme
Site web : <http://www.managir.com>
Particularité : Lauréat(e) 2000 des trophées de l'économie.

→ Quel parcours d'accompagnement avez vous suivi ?

N.G. : Un parcours complet : je voulais être accompagnée sur la faisabilité de mon projet et sa validation, pour la réalisation du business plan, pour l'aide au choix de la structure, la mise en relation avec des partenaires et ensuite, une fois la société créée, je souhaitais un suivi dans le temps sur les tableaux financiers, la trésorerie et la fiscalité.

Par ailleurs il fallait monter des dossiers pour bénéficier d'aides à la création. Pendant les 3 mois de la création, j'ai suivi toutes les formations nécessaires pour diriger une entreprise sur les aspects financiers, sociaux et fiscaux.

→ Pensez-vous qu'il soit essentiel d'être accompagné ?

N.G. : Essentiel voire indispensable pour tout créateur « junior » c'est-à-dire n'ayant jamais eu cette expérience pour passer du projet à la création, démarrer l'activité dans le délai que l'on s'est fixé, l'accompagnement a contribué à la réussite des premières années de l'entreprise.

→ Si vous deviez donner un conseil à un créateur d'entreprise, ce serait quoi ?

N.G. : Etre lucide : un chef d'entreprise n'a ni toutes les connaissances ni toutes les compétences. Et donc, en premier et dans le temps : Savoir s'entourer des personnes qui ont les compétences que l'on n'a pas. Ensuite : ne pas hésiter à se faire aider et accompagner aussi longtemps que nécessaire. Enfin, ne pas rester seul dans des étapes fondamentales de décisions ou de difficultés.

Jérôme Adam, c'est un parcours remarquable, Sciences Po, l'Essec, chef d'entreprise à 23 ans, à l'initiative d'un cours à science-po à 30ans, auteur d'un livre sur l'entrepreneuriat. Jérôme Adam démontre également que l'on peut sublimer son handicap pour réussir son projet.



Société : Easy Life
Activité : Conseil innovation en accessibilité
Date de création : novembre 2005
Forme juridique : entreprise individuelle
Implantation : Paris
Site web : www.jeromeadam.com
Particularité : lauréat du Prix Advancia-CCIP du livre d'entrepreneuriat 2007.

→ Vous êtes bardé de diplômes, qu'est-ce qui vous a amené à recourir à l'ADIL ?

J.A. : Je voulais absolument bien choisir ma structure et je voulais avoir un peu de recul sur mon business. Et j'ai rencontré des gens réactifs, pros, qui m'ont fait gagner beaucoup de temps. J'avais des questions précises et j'obtenais des réponses carrées en face. Avec l'ADIL, on met les mains dans le cambouis, on aborde les choses de façon très concrète, l'objectif est de devenir opérationnel.

→ Pensez-vous qu'il soit essentiel d'être accompagné ?

J.A. : C'est important pour la pérennité et il ne faut pas s'embarrasser de ce pourquoi on n'est pas fait. Cela peut également permettre de rencontrer du monde, d'entrer dans d'autres réseaux. C'est un facteur clé de la réussite.

→ Votre conseil à un créateur d'entreprise ?

J.A. : Ne pas être parano et donc garder son idée, ne pas la partager. Il faut accepter de s'entourer et de déléguer pour rester centré sur son business.

Vous pouvez retrouver l'intégralité de ces interviews sur notre site <http://www.bge-adil.eu>

Chantal Renaud, est à l'initiative de la création de "Tortue concept" spécialisé dans la prévention des accidents domestiques et les prestations de sécurisation du logement. Une belle aventure rendue possible par l'essaimage et la réussite d'un riche parcours d'accompagnement.

Société : TORTUE CONCEPT

Activité : Prévention des accidents domestiques, prestation de sécurisation du logement

Date de création : 23 Novembre 2007

Forme juridique : SARL

Site web : www.tortueconcept.fr

Particularité : Lauréat National Talents 2008



La BGE ADIL ne pouvait évoquer la réussite des créateurs, sans féliciter et donner la parole à Laura Loumingou, Lauréate des Talents de la création Île de France 2010 pour la réalisation de son projet 2LP Consulting.

Laura LOUMINGOU, 39 ans

Société : 2LP CONSULTING

Activité : Conseil et Formation spécialisée dans la création et le développement de centres de relation client en France et en Afrique

Date de création : Le 13 octobre 2009

→ **Pensez-vous qu'il est essentiel d'être accompagné ?**

C'est primordial.

Si on a l'opportunité d'être accompagné il ne faut absolument pas s'en priver ! L'accompagnement de l'ADIL m'a permis de gagner en efficacité, c'est incontestable. Sans ce soutien, j'aurais certainement perdu du temps et/ou fait de mauvais choix financiers, juridiques...

→ **Si vous deviez donner un conseil à un créateur d'entreprise, ce serait quoi ?**

J'en donnerai deux à travers deux proverbes africains qui peuvent paraître opposés mais qui selon moi sont complémentaires en matière de création d'entreprise : « Manger vite c'est se brûler la bouche » qui signifie il faut savoir se montrer patient et « Qui arrive le premier à la source boit l'eau la plus pure » qui signifie ne tardez pas à agir...

→ **Qu'est-ce qui vous a amené à recourir à l'ADIL ?**

C.R. : Mon ancienne entreprise m'a fait bénéficier d'une formation à la création et m'a soutenue dans ma démarche de création. Elle m'a aidée à bénéficier des services de l'ADIL qui m'a beaucoup apporté, tant au plan de la formation que pour l'élaboration du business plan. J'y ai trouvé des professionnels compétents et motivés qui m'ont aidée à sauter le pas.

C'est dans l'élaboration du business plan que l'ADIL m'a le plus aidée. D'une part parce qu'il faut respecter un certain formalisme et que l'ADIL le maîtrise bien. D'autre part parce que l'ADIL est un label pour les investisseurs et les banques, un gage de sérieux.

→ **Pensez-vous qu'il soit essentiel d'être accompagné ?**

C.R. : Je pense qu'il est essentiel d'être accompagné pour créer une entreprise si l'on n'a pas déjà l'expérience nécessaire. Quelles que soient les compétences que l'on peut avoir dans son métier d'origine, il y a de nombreux domaines qu'on n'a généralement pas eu l'occasion d'aborder. L'accompagnement fait gagner beaucoup de temps. Et le temps, quand on est créateur, c'est une denrée précieuse.

→ **Votre entreprise est créée depuis novembre 2007. Avez-vous gardé des contacts avec l'ADIL ?**

C.R. : Je garderai des contacts avec l'ADIL. Même après quelques années d'activité, on a encore besoin de conseils. Et puis, quand Tortue Concept aura grandi, peut-être pourrais-je moi aussi aider de jeunes créateurs à réussir.

4 raisons de poursuivre l'aventure avec conviction.

→ **Une mission qui nous porte**

Il y a peu de métiers qui permettent de croiser le chemin de femmes et d'hommes en leur donnant les moyens de réaliser leur rêves ou pour le moins de développer leurs compétences, et pour beaucoup, de les aider à se révéler et s'émanciper. Nous sommes riches du souvenir qu'ils nous prêtent en retour.

→ **Une expérience et des résultats qui nous confortent**

Ils nous confortent dans notre capacité à nous adapter, à continuer à apporter des propositions concrètes et adaptées aux attentes et besoins de nos partenaires et publics. L'ADIL ne cesse donc de développer dans le cadre de sa mission des dispositifs, méthodes, outils au service des entrepreneurs et des territoires.

→ **Une équipe, des partenaires, un réseau qui nous renforcent**

Comment ne pas l'être avec : une équipe qui rassemble des intervenants qui ont chacun et en moyenne accompagné plus de 2000 porteurs de projet. Des échanges et collaborations avec plus de 60 acteurs publics et privés de la création et du développement d'entreprises. Une appartenance au premier réseau privé d'accompagnement d'entrepreneurs (BGE Réseau), qui nous permet d'avoir plus de hauteur de vue et de compter sur la mise en commun et l'échange autour de nombreuses ressources.

→ **Et la volonté d'entreprendre ...**

Jean-Marie Agnesetta

Directeur Général de l'ADIL

«Ce n'est pas parce que c'est difficile que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas que c'est difficile.»
(Sénèque)

Aspirants créateurs,
créateurs, dirigeants
d'entreprise ou partenaires
actuels ou futurs,
n'hésitez pas à prendre
contact avec notre équipe.



BGE ADIL

23,27 Rue dareau
75014 Paris
Tél. : 01 45 80 51 55

www.bge-adil.eu

L'action de BGE ADIL s'inscrit dans une forte logique partenariale au service des porteurs de projets, des chefs d'entreprise et des territoires. Cet anniversaire est une occasion unique de les remercier. En effet notre mission ne saurait se réaliser sans le soutien des partenaires qui nous font confiance pour relayer leur politique d'appui à la création et au développement d'activité auprès des porteurs de projet. Au nom de toutes les femmes et les hommes que nous avons pu accompagner : chers partenaires, Merci.



LABEL QUALITÉ



Démarche qualité : des engagements qualité des Boutiques de Gestion à la certification ISO 9001-2008 du RBG

Afin de garantir le bon pilotage et la transparence du label qualité des Boutiques de Gestion, le RBG (Réseau des Boutiques de Gestion) est certifié ISO 9001 depuis juin 2007 et ISO 9001-2008 depuis février 2010 sur la gestion du label, l'appui au développement des Boutiques de Gestion et la mise en place de partenariats.



Nous tenons particulièrement à remercier le Crédit Coopératif pour sa collaboration avec l'ADIL depuis les premiers jours et d'avoir rendu possible l'édition de ce document anniversaire. www.credit-cooperatif.coop